

**POLITIQUE DU PAM RELATIVE À LA PRÉPARATION  
AUX SITUATIONS D'URGENCE: AMÉLIORER LA  
PRÉPARATION DU PAM AUX SITUATIONS  
D'URGENCE AFIN DE MENER DES INTERVENTIONS  
EFFICACES**



**PROJET**

**Consultation informelle**

**4 septembre 2017**

**Programme alimentaire mondial**  
Rome, Italie

## Introduction

**"La préparation, quand elle est convenablement menée, est un mode de vie, non pas un programme soudain et spectaculaire<sup>1</sup>"**

1. Lorsque des situations d'urgence se produisent, que des catastrophes frappent ou que des conflits font rage, on attend du PAM – premier organisme mondial d'aide humanitaire – qu'il intervienne de manière efficace, efficiente et équitable. C'est d'autant plus nécessaire aujourd'hui, alors que le monde connaît des situations d'urgence qui créent d'énormes besoins essentiels pressants, dont on peut affirmer qu'ils sont sans précédent en termes de complexité, de portée géographique et d'échelle. Le PAM doit pouvoir en permanence tirer parti de sa présence sur le terrain, de ses réseaux étendus dans les pays et de son rayonnement mondial pour être prêt à intervenir à tout moment en cas d'urgence.

## Justification de la politique

2. La politique du PAM relative à la préparation aux situations d'urgence<sup>2</sup> s'inscrit dans une transition plus large au sein du système des Nations Unies et de la communauté humanitaire, qui met l'accent sur des activités de préparation rapides, présentant un bon rapport coût-efficacité, souples et pragmatiques. Par exemple, le Programme de transformation lancé en décembre 2011 par le Comité permanent interorganisations préconisait d'améliorer la rapidité et l'efficacité de l'action collective en situations d'urgence humanitaire et a été à l'origine de nombreuses réformes et d'un regain d'engagement en faveur de la préparation aux situations d'urgence via le Cadre commun pour la préparation aux catastrophes<sup>3</sup>. Le Programme de transformation souligne davantage l'importance que les Nations Unies accordent à l'appui fourni par la communauté internationale en matière de préparation dans les pays, défini pour la première fois dans la résolution A/RES/46/182 de l'Assemblée générale<sup>4</sup>.
3. L'évaluation stratégique du Programme de renforcement des capacités de préparation et d'intervention du PAM en cas de crise, menée en 2015, a formulé plusieurs recommandations concernant la préparation dans tous les domaines fonctionnels pertinents du PAM, non seulement programmes, logistique et technologies de l'information, mais également finances, administration et gestion des ressources humaines, ainsi que dans le cadre des initiatives liées au changement organisationnel<sup>5</sup>. La présente politique est issue de l'évaluation de ce programme et de ses recommandations et a pour but d'"adopter un programme intégré pour le renforcement des activités de préparation et d'intervention, en tenant dûment compte de tous les niveaux d'urgence, y compris ceux associés aux crises complexes et prolongées".
4. Conformément au Plan stratégique du PAM pour 2017-2021, à sa politique en matière de problématique hommes-femmes (2015-2020) et à la déclaration de politique générale sur l'égalité des sexes dans l'action humanitaire (2008) du Comité permanent interorganisations, la prise en compte de l'égalité des sexes dans les activités de préparation aux situations d'urgence et de renforcement de l'état de préparation permet au PAM de déterminer les besoins, les formes de vulnérabilité, les capacités et la résilience différents des femmes, des hommes, des filles et des garçons. Ainsi, le PAM est à même d'intervenir de manière efficace, efficiente et équitable en

---

<sup>1</sup> Spencer W. Kimball (1895–1985), chef d'entreprise.

<sup>2</sup> Aux fins de cette politique, "préparation" et "préparation aux situations d'urgence" sont indifféremment utilisés et se rapportent au fait de d'anticiper, de se préparer et de prendre des mesures préventives avant un événement, et de planifier les interventions d'urgence rapide en cas de crise.

<sup>3</sup> Cadre commun pour la préparation aux catastrophes du Comité permanent interorganisations, 18 octobre 2013. [https://interagencystandingcommittee.org/system/files/common\\_framework\\_for\\_preparedness.pdf](https://interagencystandingcommittee.org/system/files/common_framework_for_preparedness.pdf)

<sup>4</sup> Adopté lors de la soixante-dix-huitième réunion plénière de l'Assemblée générale des Nations Unies, 19 décembre 1991. <http://www.un.org/documents/ga/res/46/a46r182.htm>

<sup>5</sup> PAM. 2015. *WFPs Preparedness and Response Enhancement Programme: Strategic Evaluation (2011–2014)*. Élaboré par Global Public Policy Institute, Berlin.

faveur de toutes les personnes touchées par une situation d'urgence, en sauvant des vies et en atténuant la faim.

5. Dans le Plan stratégique pour 2017-2021, on souligne aussi combien il est important que le PAM soit prêt à répondre aux besoins d'urgence dans tous les contextes ayant des répercussions négatives sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Alors que le PAM progresse dans la mise en œuvre de la feuille de route intégrée, les plans stratégiques de pays (PSP) offrent un moyen d'inscrire les activités de préparation dans la planification à plus long terme et, partant, de contribuer au Programme de développement durable à l'horizon 2030, et plus spécialement à la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) 2, qui a trait à l'élimination de la faim, et de l'ODD 17, qui a trait aux partenariats.
6. Les investissements dans les capacités humaines, le prépositionnement d'articles essentiels pour l'aide humanitaire, l'appui aux infrastructures et la participation des partenaires sont des mesures de préparation qui font gagner beaucoup de temps et d'argent lors d'une intervention<sup>6</sup>. Ces mesures peuvent aussi contribuer à mener des interventions écologiquement responsables qui ne portent pas atteinte à l'environnement en limitant les émissions de dioxyde de carbone.
7. Cette politique entend compléter et renforcer l'ensemble de politiques en vigueur au PAM<sup>7</sup> en vue de répondre aux besoins immédiats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition en situation d'urgence, tout en renforçant les capacités des populations et des pays exposés à l'insécurité alimentaire pour qu'ils puissent gérer les risques futurs et accroître la résilience. Elle aide le PAM à se préparer à faire face à l'ensemble des besoins en disposant des ressources nécessaires dans tous les domaines - analytique, matériel, financier, programmatique et ressources humaines.

#### **Rentabilité des investissements**

Les investissements ont permis de réduire le délai d'intervention du PAM de 15 jours en moyenne.

Pour chaque dollar É.-U. investi dans la préparation aux situations d'urgence:

- on économise 1,5 dollar sur le cycle de vie de l'investissement; et
- on évite que 0,24 kg de dioxyde de carbone soient rejetés dans l'atmosphère.

#### **Champ d'application de la politique**

8. La présente politique énonce les mesures à prendre en vue d'anticiper les événements et de s'y préparer, de prendre des mesures de prévention avant que ces événements ne surviennent, et de planifier les interventions d'urgence rapides. Elle s'applique à tous les types de situations d'urgence, qu'il s'agisse de catastrophes naturelles, de situations d'urgence d'origine humaine, de crises économiques ou encore d'épidémies ayant des répercussions négatives sur la sécurité alimentaire et la nutrition, mais ne donne aucune estimation quant au nombre de situations d'urgence auxquelles le PAM pourrait avoir à répondre simultanément, et ne prescrit pas non plus telle ou telle forme d'intervention.

---

<sup>6</sup> Selon une étude sur la rentabilité des investissements réalisée en mars 2016 par PricewaterhouseCoopers, commandée par le Ministère britannique du développement international (DFID) et à laquelle ont participé le PAM, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

<sup>7</sup> Annexe: liste des politiques, circulaires, directives et autres documents pertinents se rapportant à la préparation aux situations d'urgence.

## Contexte mondial

### Des défis et un environnement opérationnel en mutation

9. La préparation aux situations d'urgence et l'intervention en cas de crise sont un aspect fondamental des activités du PAM depuis sa création officielle en 1963. Selon le rapport annuel sur les résultats de 2005, "[e]n 2005, le PAM a déterminé qu'il devrait être à même de faire face simultanément à quatre situations d'urgence de grande envergure et qu'il devait à cette fin mieux préparer ses interventions, notamment en mettant au point des arrangements et procédures adéquats en prévision d'une situation d'urgence pour pouvoir intervenir rapidement, efficacement et de la manière appropriée lorsque la nécessité s'en ferait sentir"<sup>8</sup>. En 2017, les impératifs urgents dépassent de loin ces engagements, puisque le Programme mène actuellement des interventions pour répondre à cinq situations d'urgence majeure de niveau 3 coordonnées au niveau central et à six situations d'urgence régionales de niveau 2. De nos jours, les situations d'urgence sont plus souvent liées à un conflit, entraînant des déplacements massifs et des chocs économiques, du fait qu'elles se prolongent. Il survient aussi des catastrophes naturelles et des épidémies, parfois doublées d'un conflit, qui créent des contextes opérationnels complexes.

### Architecture au niveau mondial

10. Les engagements pris au niveau international façonnent la préparation du PAM aux situations d'urgence, témoignant de la prise en compte du risque inhérent au développement, et de la nécessité d'abandonner la gestion réactive des crises au profit de l'anticipation, de la préparation et de la réponse aux situations d'urgence. Les mesures prises contribuent à la réalisation des ODD<sup>9</sup>. Parmi ces engagements, on citera:
- les engagements pris par les dirigeants mondiaux au titre du Programme 2030, du Programme d'action d'Addis-Abeba et du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, ainsi qu'à l'occasion des débats tenus lors du Sommet mondial sur l'action humanitaire, qui soulignent combien il importe d'accentuer le rôle que jouent les gouvernements et d'autres intervenants nationaux et locaux dans le financement des initiatives de développement ainsi que des activités de préparation aux crises humanitaires, d'intervention et de relèvement, et dans la communication sur l'idée qui consiste à "renforcer, mais non à remplacer les systèmes nationaux et locaux"<sup>10</sup>; et
  - la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques<sup>11</sup> de 2015, dans laquelle il est admis que le changement climatique accentue la vulnérabilité face aux catastrophes, surtout dans les régions où les ressources sont rares et où la prévalence de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition est élevée, et qu'il pourrait accroître le risque de faim et de malnutrition de 20 pour cent d'ici à 2050. Les parties à la Convention-cadre reconnaissent que l'action pour l'adaptation devrait suivre une démarche impulsée par les pays, sensible à l'égalité des sexes et participative prenant en considération les groupes, les communautés et les écosystèmes vulnérables.

---

<sup>8</sup> WFP/EB.A/2016/4.

<sup>9</sup> Résolution A/RES/70/1 de l'Assemblée générale des Nations Unies. 2015. *Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030*. New York: Nations Unies.

<sup>10</sup> Réunion du Partenariat humanitaire pour le Pacifique tenue à Suva (Fidji), 28-29 octobre 2016.

<sup>11</sup> Convention-cadre sur les changements climatiques. 2015. *Adoption de l'Accord de Paris, vingt et unième session de la Conférence des Parties*. Paris: Nations Unies. FCCC/CP/2015/L.9/Rev.1.

## Cadre de la politique

11. La politique vise trois objectifs principaux. Premièrement, elle sert de plateforme pour la préparation aux situations d'urgence, élément fondamental dans toutes les activités du PAM, à tous les niveaux – au Siège, au niveau régional et à celui des pays. Deuxièmement, elle guide le PAM dans les activités qu'il mène aux côtés des pouvoirs publics nationaux et locaux, des organismes régionaux et des communautés locales, à leur demande et en réponse à leurs priorités, en vue de renforcer les capacités de préparation et de réaction aux situations d'urgence. Troisièmement, elle consolide et élargit des partenariats bénéfiques à toutes les parties, y compris avec des acteurs internationaux et nationaux de la société civile et du secteur privé, afin de réduire le besoin de contributions

opérationnelles du PAM et des autres acteurs. Le PAM s'appuie sur la définition de la préparation approuvée par les États Membres (voir l'encadré)<sup>12</sup>, de façon à inclure les mesures de préparation prises dans différents contextes, y compris les conflits, les catastrophes naturelles, les épidémies et les crises économiques.

### Principes

12. La politique du PAM relative à la préparation aux situations d'urgence repose sur six grands principes:

- *Direction par les pays.* Selon le Comité permanent interorganisations, la responsabilité des mesures de préparation incombe avant tout aux pouvoirs publics nationaux et locaux, qui doivent être aidés par la communauté internationale<sup>13</sup>.
- *Principes humanitaires.* Les mesures de préparation du PAM doivent être conformes aux principes humanitaires d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance opérationnelle<sup>14</sup>.

#### Définitions indiquées dans le rapport A/71/644, que l'Assemblée générale a fait siennes dans la résolution 71/276

"Les connaissances et capacités développées par les gouvernements, les organisations spécialisées dans l'intervention et le redressement, les communautés et les personnes afin de prendre les mesures de prévention, d'intervention et de redressement qui s'imposent face aux conséquences de catastrophes probables, imminentes ou en cours.

Commentaire: les mesures de préparation sont mises en œuvre dans le cadre de la gestion des risques de catastrophe et visent à renforcer les capacités nécessaires pour gérer efficacement tous types de situations d'urgence et permettre une transition harmonieuse entre intervention et redressement durable.

La préparation s'appuie sur une solide analyse des risques de catastrophe, une articulation appropriée avec les dispositifs d'alerte rapide et des activités telles que la planification des interventions d'urgence, le stockage de matériel et de fournitures, la mise en place de mécanismes de coordination, d'évacuation et d'information et l'organisation des activités de formation et des exercices d'entraînement sur le terrain correspondants. Ces activités doivent être soutenues par des capacités institutionnelles, juridiques et budgétaires clairement établies. L'expression "capacité d'intervention", qui revêt un sens voisin, désigne l'aptitude à réagir rapidement et de façon appropriée.

Un plan de préparation est élaboré pour établir à l'avance les mécanismes qui permettront, le moment venu, d'apporter une réponse rapide, efficace et adaptée face à certains événements potentiellement dangereux ou à l'émergence de nouvelles catastrophes qui pourraient constituer une menace pour la société ou l'environnement."

<sup>12</sup> Résolution A/RES/71/276 de l'Assemblée générale des Nations Unies du 13 février 2017 (A/71/644).

<sup>13</sup> Comité permanent interorganisations. 2013. *Common Framework for Preparedness*. New York: Nations Unies. [https://interagencystandingcommittee.org/system/files/common\\_framework\\_for\\_preparedness.pdf](https://interagencystandingcommittee.org/system/files/common_framework_for_preparedness.pdf).

<sup>14</sup> Principes humanitaires (WFP/EBA/2004/5-C).

- *Responsabilité à l'égard des populations touchées et assistance alimentaire propre à faire évoluer les relations entre les sexes.* Lorsqu'il prend des mesures de préparation, le PAM est responsable à l'égard des femmes, des hommes, des garçons et des filles auxquels il vient en aide, et il doit les associer aux décisions qui ont des effets sur leur vie.
- *Adaptation au contexte.* La préparation du PAM se fonde sur l'analyse du contexte, des capacités et des besoins.
- *Partenariats.* Des partenariats sont construits sur des atouts complémentaires et des valeurs et engagements partagés, en vue de créer plus de valeur. Le PAM est en particulier fermement attaché à la collaboration avec les autres organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales locales (ONG), la société civile, les sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et, le cas échéant, le secteur privé.
- *Innovation.* Le PAM va continuer d'innover afin de rendre ses interventions toujours plus souples et efficaces, en cherchant à mettre en place des partenariats avec des centres d'innovation.

## Bases

13. Le PAM a créé des bases solides pour la préparation au moyen d'initiatives telles que le Programme pour le renforcement des capacités de préparation et d'intervention en cas de crise, qui a débouché sur l'élaboration du Guide pour la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de catastrophe<sup>15</sup>, un outil indispensable pour renforcer la conception des activités de préparation du PAM. Ce guide permet de s'assurer que des mesures sont prises pour établir une base commune en matière de préparation à divers types de catastrophe, que les risques sont évalués et surveillés en permanence et, pour ceux d'entre eux mis en évidence dans le cadre du suivi, que des mesures supplémentaires adaptées sont prises en vue d'améliorer l'état de préparation. En matière de préparation, l'état d'avancement de la mise en œuvre du dispositif de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de catastrophe est suivi par chaque bureau de pays grâce à un outil en ligne qui garantit la transparence entre les bureaux de pays, les bureaux régionaux et les services du Siège.
14. Les évaluations et l'étude sur la rentabilité des investissements ont permis de mettre en évidence les éléments qui font gagner le plus de temps et d'argent, à savoir:
  - Les investissements dans les capacités humaines, y compris les compétences et la formation, sont très rentables, notamment parce qu'ils sont peu onéreux et parce que les capacités sont un actif pérenne qui ne nécessite pas des investissements répétés<sup>16</sup>. Par exemple, la formation fonctionnelle et d'appui pour les interventions d'urgence (FASTER) prépare les agents qui seront probablement déployés comme premiers intervenants pour assurer l'appui opérationnel et la capacité d'intervention immédiate. Combiné aux accords avec des partenaires de réserve gérés par l'Équipe renforcée d'intervention logistique d'urgence, ce mécanisme est essentiel pour permettre au PAM de déployer le bon personnel, au bon moment et pour la durée nécessaire. La prise en compte de la problématique hommes-femmes dans la formation FASTER permet de déployer en situation d'urgence les agents compétents en la matière, ce qui facilite la mise en œuvre de l'approche de l'assistance alimentaire, de la sécurité et de la nutrition du PAM destinée à faire évoluer les relations entre les sexes. En outre, en adoptant le principe qui consiste à "ne pas nuire", le personnel garantit que les programmes et interventions permettent de ne pas créer, aggraver ou contribuer à perpétuer des inégalités entre hommes et femmes ou une discrimination fondée sur le sexe, l'âge, le genre, l'orientation sexuelle ou le handicap.

---

<sup>15</sup> Programme du PAM pour le renforcement des capacités de préparation et d'intervention en cas de crise (WFP/EB.A/2012/5-H).

<sup>16</sup> Selon une étude sur la rentabilité des investissements réalisée en mars 2016 par PricewaterhouseCoopers, commandée par le DFID et à laquelle ont participé le PAM, l'UNICEF, le HCR et OCHA.

Le **module des télécommunications d'urgence** a, avec le bureau national fidjien de gestion des catastrophes, évalué l'infrastructure de télécommunications d'urgence de Viti Levu, la plus grande île des Fidji. Ils ont comblé les lacunes en s'associant à des fournisseurs locaux et rétabli le réseau de radio à haute fréquence d'urgence, modernisé le centre des communications au siège du bureau national de gestion des catastrophes et organisé des formations techniques avec des simulations pratiques, en collaboration avec les forces armées fidjiennes.

➤ Des spécialistes des technologies de l'information peuvent être déployés dans les 24 heures, grâce à l'Équipe d'intervention rapide dans le domaine des technologies de l'information et des télécommunications et aux accords conclus avec les partenaires de réserve. Le module des télécommunications d'urgence et ses partenaires aident les gouvernements à se préparer afin de protéger leur infrastructure de communication, de rétablir les services en cas de destruction ou de détérioration et de mener des interventions d'urgence communes.

- Le prépositionnement d'aliments nutritifs, de moyens logistiques et du matériel de communication d'urgence permet inmanquablement de faire des économies, de gagner du temps et de réduire les émissions de carbone. Par exemple, les stocks institutionnels d'urgence constitués sur les plateformes du réseau d'Entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies dans six pays<sup>17</sup> permettent le déploiement rapide d'articles non alimentaires et de services.
- Les investissements dans l'infrastructure, par exemple la rénovation des routes et la réparation ou la construction de pistes d'atterrissage, sont moins rapidement rentables en raison de leur coût élevé au départ, mais ce sont ceux-là qui, dans l'ensemble, peuvent générer les économies les plus importantes, y compris s'agissant des émissions de carbone. Au Népal, la zone de regroupement du matériel humanitaire a démontré l'efficacité des investissements dans l'infrastructure puisqu'elle a permis à l'opération de commencer le premier jour de la situation d'urgence, grâce aux articles non alimentaires qui avaient été prépositionnés et au personnel formé qui était disponible pour aider la communauté d'aide humanitaire.
- Grâce aux simulations de situations d'urgence du PAM, on contribue à la préparation des gouvernements et on teste la faisabilité et la viabilité de la mise en œuvre des plans de secours interorganisations et des gouvernements, ainsi que l'état de préparation des acteurs humanitaires et des modules.

## Aller de l'avant

15. De nombreux enseignements tirés des interventions d'urgence ont mis en évidence les avantages et la nécessité de continuer à investir dans les mesures de préparation, y compris: i) l'importance des processus internes de transferts de type monétaire et des processus afférents; ii) le développement des capacités du personnel du PAM; iii) les plans d'urgence et les accords avec les gouvernements nationaux et les partenaires d'organismes humanitaires et du secteur privé; et iv) les systèmes institutionnels d'activation et de coordination des situations d'urgence.

**L'interventions d'urgence menée en 2016 en Équateur** a montré que les mesures de préparation prises, grâce aux accords conclus à l'avance avec le Gouvernement et plusieurs chaînes de supermarchés, avaient permis au PAM de compléter l'intervention des pouvoirs publics au cours des premières 24 heures en fournissant une assistance alimentaire aux populations sinistrées au moyen de transferts de type monétaire.

16. En s'appuyant sur ses bases solides en matière de préparation aux situations d'urgence et sur sa capacité de planification à long terme au moyen des PSP, le PAM va améliorer sa propre préparation aux situations d'urgence, contribuer aux efforts déployés par les acteurs nationaux et conclure des partenariats pour renforcer les mesures de préparation.

---

<sup>17</sup> Ghana, Émirats arabes unis, Espagne, Italie, Malaisie et Panama.



## a) Améliorer la préparation aux situations d'urgence au PAM

### *Systèmes d'alerte rapide*

17. Le PAM améliore l'alerte rapide au moyen d'un système institutionnel d'alerte qui réunit les unités du Siège, les bureaux régionaux et les bureaux de pays en vue d'évaluer les risques contextuels et de prendre des mesures au plus vite. Ce système peut aider à déterminer si des modifications importantes des opérations en cours sont requises ou s'il faut lancer de nouvelles opérations humanitaires, en encourageant l'analyse par diverses unités fonctionnelles des risques liés aux conflits, aux catastrophes naturelles ou à la conjoncture économique qui se présentent. Le PAM contribue également à la parution semestrielle du rapport sur l'alerte rapide, les mesures précoces et l'état de préparation du Comité permanent interorganisations, qui souligne les risques susceptibles d'avoir un fort impact sur les besoins humanitaires et de se produire dans les six mois suivants, en collaboration avec des analystes des organisations partenaires au sein du Comité.
18. S'agissant des risques liés aux catastrophes naturelles, les méthodes novatrices telles que le financement fondé sur les prévisions<sup>18</sup> peuvent renforcer la capacité des gouvernements et des communautés à utiliser les prévisions de catastrophes naturelles pour renforcer les mesures de préparation. Pour cela, il faut: i) créer des liens entre, d'une part, les instituts scientifiques et autres instituts nationaux et, d'autre part, les gouvernements et les acteurs humanitaires, afin d'améliorer l'analyse des risques climatiques et de comprendre leurs répercussions potentielles; et ii) améliorer les systèmes d'alerte rapide en cas de catastrophe naturelle et les relier à l'activation de mesures de préparation spécifiques avant que des chocs ne surviennent; et iii) veiller à financer

#### **Financement fondé sur les prévisions au Népal**

En application des procédures opératoires normalisées mises à l'essai, des mesures de préparation et d'intervention rapide ont été élaborées avec les comités de district chargés des interventions en cas de catastrophe dans six districts exposés aux inondations. L'activation des procédures, y compris le déblocage des fonds, sont activés par les prévisions du niveau de montée des eaux et des précipitations.

rapidement des mesures de préparation spécifiques au moyen de sources de financement nationales et provinciales en vue de garantir l'état de préparation saisonnier. L'application du marqueur de l'égalité des sexes du Comité permanent interorganisations à tous les projets de financement fondés sur les prévisions favorise l'adoption de solutions climatiques globales et propres à faire évoluer les relations entre hommes et femmes en vue de renforcer la résilience des communautés.

### *Conception des programmes*

19. Intégrer la préparation aux situations d'urgence dans la programmation permet d'améliorer la résilience en préservant les acquis du développement pendant les crises. Une analyse et une conception améliorées des opérations permettent d'adapter les mesures de préparation aux programmes en cours, ce qui permet au PAM et à ses partenaires de planifier et de cibler l'assistance plus efficacement lorsqu'un choc se produit. L'approche à trois niveaux du PAM est un processus analytique et consultatif intégré qui

#### **Approche à trois niveaux au Zimbabwe**

Le PAM a suivi l'approche à trois niveaux avec le Gouvernement et ses partenaires en vue d'intégrer les mesures de préparation dans le renforcement de la résilience. Les partenaires ont recensé les régions connaissant une insécurité alimentaire et des chocs naturels récurrents et ont consulté les communautés pour définir, harmoniser et séquencer des programmes multisectoriels pour les années normales et pour les années où des chocs surviennent, en tenant compte des moyens d'existence saisonniers et de la parité hommes-femmes. Ce faisant, ils ont facilité la planification des mesures de préparation et des capacités d'intervention immédiate à cette fin, et placé les populations touchées au centre de leurs propres processus de planification.

<sup>18</sup> Le financement fondé sur les prévisions a été mené conjointement avec le Ministère des affaires étrangères allemand et les gouvernements de cinq pays à haut risque, à savoir Bangladesh, Haïti, Népal, Philippines et République dominicaine.



recourt à l'analyse intégrée du contexte pour positionner géographiquement et harmoniser les stratégies d'alerte rapide, les filets de sécurité et la réduction des risques de catastrophe au niveau national, en prévoyant à l'avance les risques susceptibles d'augmenter en cas de choc naturel; des consultations saisonnières sur la programmation concernant les moyens d'existence sont ensuite organisées au niveau infranational. Ces deux outils intégrés sont appliqués aux stratégies des interventions programmatiques multisectorielles complémentaires en prenant en compte le facteur temporel, les moyens d'existence et la problématique hommes-femmes. Le troisième élément de l'approche à trois niveaux inclut la planification participative à assise communautaire avec les populations sinistrées qui sont les premières à contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de leurs propres plans de préparation, de réduction des risques et de renforcement de la résilience. Le PAM s'est servi de cette approche à trois niveaux dans divers contextes pour anticiper et éclairer ses activités de préparation et ses interventions, que ce soit dans le cas de tempêtes tropicales survenues brutalement aux Philippines, à Madagascar et en Haïti ou de sécheresses dans le corridor aride d'Amérique centrale, au Sahel et en Afghanistan.

20. Les inégalités existant entre hommes et femmes augmentent l'insécurité alimentaire et nutritionnelle car l'accès à la nourriture, sa consommation et sa production diffèrent pour l'un et l'autre sexe<sup>19</sup>. Le PAM intègre donc la problématique hommes-femmes dans ses activités de préparation et dans ses interventions d'urgence, en collaboration avec les modules d'intervention humanitaire, afin de s'assurer que les besoins différents des femmes, des hommes, des garçons et des filles à risque au sein d'une population sinistrée soient évalués et satisfaits, tout en veillant à garantir un accès humanitaire sans restriction, à assurer le respect des principes humanitaires et à maintenir les normes de protection internationale.

#### ***État de préparation et bien-être du personnel***

21. Pour continuer à répondre à un nombre toujours croissant de situations d'urgence, le PAM doit disposer des bonnes personnes, dotées des bonnes compétences et disponibles au bon moment. Il lui faut à cette fin modifier sensiblement sa gestion du déploiement de ses effectifs et adopter une approche globale de la gestion des ressources humaines. Le PAM va créer une plateforme afin de faciliter la validation et l'évaluation du personnel de plusieurs domaines fonctionnels afin de pouvoir déployer des agents qualifiés en cas de besoin et continuer de développer les compétences. Il renforcera ce faisant ses capacités d'intervention d'urgence. Les mesures prévues sont les suivantes: i) créer des postes destinés à fournir un appui stratégique opérationnel en situation d'urgence; ii) multiplier les possibilités de formation aux situations d'urgence et adapter l'initiative FASTER en vue de l'élargir à toutes les régions; iii) renforcer la capacité à déployer rapidement davantage de personnel d'encadrement; et iv) améliorer les fichiers d'agents mobilisables en cas d'urgence et les listes des partenaires de réserve.
22. Il faudra accorder une attention particulière au modèle opérationnel des transferts de type monétaire afin de contribuer à l'accroissement et à la généralisation de leur utilisation dans les opérations du PAM. De ce fait, les activités de préparation à la mise en œuvre de transferts de type monétaire sont renforcées dans le Guide pour la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de crise, tout comme dans l'initiative FASTER, la formation des capacités régionales de déploiement rapide et d'autres actions institutionnelles de renforcement des capacités.
23. Le PAM encourage l'organisation régulière de formations et d'exercices de simulation au niveau des bureaux régionaux et des bureaux de pays, afin d'autonomiser son personnel et de renforcer ses capacités et celles des gouvernements et des partenaires, et d'améliorer la collaboration. Les possibilités d'apprentissage et de formation seront conformes aux engagements pris par le PAM s'agissant de l'égalité des sexes, de la protection, de l'atténuation du changement climatique et de la maximisation des possibilités pour les membres du personnel national.

---

<sup>19</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. *Genre-Programme FAO pour la sécurité alimentaire*. <http://www.fao.org/gender/gender-home/gender-programme/gender-food/en/>

24. On complètera ces mesures par des investissements dans le bien-être, la sûreté et la sécurité du personnel prenant en compte la problématique hommes-femmes – surtout dans les environnements opérationnels dangereux et difficiles – afin d'anticiper les besoins et de fournir

#### **Investir dans le personnel**

Le bureau du PAM au Niger a accru ses interventions appuyées par des transferts de type monétaire de 43 pour cent depuis 2012 en investissant dans la formation du personnel, des partenaires et du Gouvernement afin que ceux-ci soient en mesure d'utiliser les transferts de type monétaire. Grâce à cette approche, le bureau de pays et le Gouvernement ont pu utiliser la modalité d'intervention la plus appropriée et la plus efficiente dans les situations d'urgence.

aux intervenants un soutien adéquat. Ainsi, par exemple, la Division chargée du bien-être du personnel a défini des modes opératoires normalisés pour les déploiements d'urgence afin que chaque membre du personnel bénéficie, avant son déploiement et après celui-ci, d'un entretien psychosocial avec un conseiller du personnel. Il est également essentiel de garantir la sécurité du personnel et de lui offrir des conditions de vie acceptables pour maximiser l'avantage opérationnel du PAM en veillant au bien-être et à la santé du personnel dans les situations d'urgence.

#### ***Amélioration de la gestion de la chaîne d'approvisionnement***

25. Le PAM a créé en 2016 la Division chargée de la chaîne d'approvisionnement en vue de disposer d'une expertise interne en la matière, de renforcer les capacités nationales et locales et d'adopter une planification intégrée de la chaîne d'approvisionnement. Le PAM peut ainsi déployer ses activités à plus grande échelle dans des environnements de travail complexes et imprévisibles. Par ailleurs, la planification de la chaîne d'approvisionnement permet de prendre des décisions sur des bases plus solides, ce qui est essentiel pour les interventions en situations d'urgence. Le PAM élaborera des stratégies afin de tirer parti de sa chaîne d'approvisionnement et de ses compétences pour renforcer les marchés nationaux. Par exemple, travailler avec le secteur de la vente au détail pour regrouper la demande peut permettre aux petits détaillants d'acheter en gros, ce qui rend plus efficace le fonctionnement des marchés.
26. Le PAM est particulièrement bien placé pour faciliter la création de coalitions et de plateformes tout en mobilisant ses propres moyens opérationnels, programmes et compétences en matière d'intervention d'urgence. La stratégie d'approvisionnement en faveur de la préparation bénéficiera d'un modèle opératoire en harmonie avec les évolutions et mutations de l'environnement opérationnel du PAM au fil des ans, qui pourra inclure des opérations menées sur des marchés plus développés; un recours accru aux outils internes tels que le Mécanisme de gestion globale des vivres et les dispositifs plus larges de préfinancement; un usage plus répandu de l'assistance de type monétaire; et la collaboration avec les gouvernements et d'autres partenaires pour ce qui est des activités de préparation.
27. La plupart des agents du PAM s'occupant de la chaîne d'approvisionnement sont spécialisés dans les opérations traditionnelles et directes de bout en bout. Un état des lieux préliminaire des effectifs chargés de la chaîne d'approvisionnement semble indiquer que 80 pour cent des agents ont une compétence fondamentale dans un domaine technique de la chaîne d'approvisionnement nécessaire pour fournir une assistance alimentaire traditionnelle, c'est-à-dire la fourniture directe de produits en nature. À mesure de la transition stratégique du PAM, la structure des effectifs nécessaires pour de nombreuses fonctions, y compris la chaîne d'approvisionnement, devra être plus agile et le personnel devra acquérir de nouvelles compétences.
28. L'impératif de maintenir la capacité d'assistance d'urgence du PAM et de ses partenaires est un aspect central de la stratégie d'approvisionnement du PAM. Le Mécanisme de gestion globale des vivres<sup>20</sup> associe mécanismes de préfinancement, achats et logistique pour acheter des vivres avant la confirmation des contributions, ce qui permet d'accélérer les livraisons de vivres en réduisant les délais d'approvisionnement et en facilitant l'achat des marchandises aux meilleures conditions commerciales. Le prépositionnement élargit encore ce mécanisme, ce qui permet au

---

<sup>20</sup> Dernièrement, le Mécanisme d'achat anticipé a été renforcé et rebaptisé Mécanisme de gestion globale des vivres. Du fait de cette transition, le mécanisme a été séparé du Mécanisme de financement anticipé. Dans le cadre du Mécanisme de gestion globale des vivres, on achète les vivres pour un secteur de planification entier, afin de mieux atténuer les risques. PAM. 2015. *Key Principles of Global Commodity Management Facility*. OED2015/013.

PAM et à ses partenaires de servir les bénéficiaires aussi rapidement que possible et avec le meilleur rapport coût-efficacité. Ce prépositionnement prend trois formes: les stocks physiques, les "stocks virtuels" ou contrats et des liquidités disponibles pour l'achat de marchandises et de services.

### *Systemes internes*

29. Les systèmes institutionnels du PAM tels que le Système d'appui à la gestion logistique (LESS), l'outil des bureaux de pays pour une gestion efficace (COMET) et le système de gestion des opérations en espèces (SCOPE) sont essentiels dans la préparation aux situations d'urgence. Ensemble, ces systèmes permettent de prendre des décisions plus rapidement, surtout pour la planification et la préparation aux situations d'urgence. On les utilise pour soutenir et gérer les filières d'approvisionnement en produits alimentaires et suivre l'impact de l'assistance du PAM. Grâce aux données pratiquement en temps réel dont il dispose pour la prise de décisions et le ciblage par l'intermédiaire des systèmes LESS et COMET, le PAM est en mesure d'adapter les opérations en cours afin que celles-ci répondent mieux aux besoins des personnes auxquelles il vient en aide.
30. De même, le PAM établit un éventail d'accords à long terme avec des banques, des opérateurs de téléphonie mobile et des sociétés d'envoi de fonds pour que les solutions de paiement offertes aux bénéficiaires soient plus rapides et de moindre coût. Le PAM pourra ainsi: réduire le délai de démarrage des opérations; obtenir des taux favorables de transfert de l'argent; et assurer l'atténuation des risques dès que les solutions ont été approuvées et qu'il a été confirmé que les entreprises prévoient l'assurance des risques.
31. SCOPE informe le PAM sur l'identité des bénéficiaires et sur ce à quoi ils ont droit; transmet les instructions aux banques et aux prestataires de services; et recueille les commentaires sur l'assistance donnée aux familles ciblées. Tous les systèmes peuvent être mis en place avant qu'une situation d'urgence ne survienne, afin de permettre une intervention rapide.
32. Le soutien intégré aux services communs facilite la fourniture et la gestion des actifs et du matériel dans les situations d'urgence soudaines. En mettant au point des mécanismes de suivi adaptés au terrain, tels que le nouveau système mondial de surveillance de l'environnement, le PAM est en mesure d'intervenir plus efficacement, d'établir des budgets plus précis et de mieux suivre ses actifs, même dans des environnements chaotiques.

### **b) Aider les gouvernements et les communautés et leur permettre de renforcer leurs capacités pour la préparation aux situations d'urgence**

#### *Gouvernements et institutions locales*

33. Le PAM complète et renforce les capacités des autres acteurs en transférant son expertise et en déployant des ressources locales et régionales. Le renforcement des capacités de préparation en vue de favoriser l'efficacité des interventions d'urgence est une entreprise de longue haleine qui nécessite une approche multidimensionnelle, inclusive et exhaustive. Dans le cadre de sa stratégie de préparation aux situations d'urgence, le PAM investit dans la formation et des exercices de simulation pour améliorer la coordination et les capacités opérationnelles des gouvernements. Cela permet d'assurer une participation équitable des femmes et des hommes, des personnes avec un handicap, des organisations de jeunes et d'autres groupes. La formation à la logistique des situations d'urgence, les exercices de simulation et la formation des formateurs permettent de renforcer les capacités du personnel du PAM, des partenaires et des contreparties gouvernementales s'agissant de la gestion des chaînes d'approvisionnement dans les opérations d'urgence. Avec ces investissements, le PAM souhaite passer de l'intervention d'urgence au soutien aux gouvernements en vue de les aider à surmonter les défis qui se posent dans les chaînes d'approvisionnement afin de renforcer les marchés locaux, les systèmes alimentaires et les programmes d'assistance alimentaire.
34. Alors que de nombreux pays à faible revenu deviennent des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ou de la tranche supérieure, le PAM va réorienter son action vers le renforcement des capacités des parties prenantes et des institutions nationales en vue:
  - i) d'améliorer les systèmes nationaux d'alerte rapide, l'analyse et la diffusion des données pour

une meilleure prise de décisions et des mesures rapides; et ii) d'améliorer la coordination, la gestion de l'information et l'efficacité des interventions face aux situations d'urgence alimentaire et nutritionnelle. En fonction de l'environnement opérationnel, les modalités de collaboration entre le PAM et les partenaires nationaux vont de la prestation de services à l'augmentation des capacités et aux conseils portant sur les opérations et les politiques.

35. Le PAM soutient le rôle central des mécanismes nationaux de protection sociale et la prise en compte de la problématique hommes-femmes, de l'âge, du handicap et des aspects culturels lorsqu'il s'agit de faire face aux chocs et de répondre aux besoins humanitaires qui se prolongent. En collaborant avec les gouvernements et ses partenaires afin que ces systèmes soient plus aptes à réagir aux chocs, le PAM offre une assistance technique et une assistance aux fins du renforcement des capacités pour la conception et l'exécution de programmes complets et intégrés. Cette approche suppose notamment de prendre des mesures de préparation à long terme et de renforcer les systèmes d'alerte rapide, d'analyse des risques contextuels, de financement fondé sur les prévisions et d'exécution des programmes.

### ***Communautés***

36. Les situations d'urgence apparaissent et prennent fin au niveau local<sup>21</sup>. Les populations locales sont donc au cœur des solutions de préparation, et devraient conduire la conception de programmes qui répondent aux besoins d'urgence en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Une approche plus "locale" faisant appel aux responsabilités et aux capacités des entités de la société civile et des communautés concernées sera plus efficace pour faire face aux risques de crise et les atténuer. Ceux qui sont le plus directement concernés par une crise sont en mesure d'y faire face le plus rapidement, disposent d'un meilleur accès et d'une meilleure compréhension du contexte local et peuvent collaborer avec les populations sinistrées plus efficacement pour définir les besoins et les interventions les plus adaptées. Dans plusieurs contextes exposés aux situations d'urgence, le PAM favorise la mise en place de programmes communautaires de secours et de redressement en cas de catastrophe et aide les communautés à mettre en place leurs propres systèmes d'alerte rapide et de préparation. Lorsqu'il travaillera avec les communautés, le PAM adaptera son action en fonction des priorités de celles-ci et collaborera avec elles pour renforcer les interventions axées sur la sécurité alimentaire. Par exemple, en travaillant avec les communautés en vue de recenser les problèmes saisonniers ayant une incidence sur les rôles et les responsabilités des hommes et des femmes, les cycles de l'agriculture et de la main-d'œuvre et les activités culturelles, il peut contribuer à améliorer la planification de la préparation pour que les interventions soient plus efficaces, plus ciblées et plus efficaces.

### **c) Consolider et élargir les partenariats**

37. Des partenariats solides sont essentiels pour concevoir des mesures de préparation complémentaires permettant de répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables dans une situation d'urgence. La feuille de route intégrée et le processus des PSP offrent des occasions de nouer des partenariats multipartites sur le long terme et de créer des mesures de préparation bénéfiques à toutes les parties. L'association d'organismes des Nations Unies tels que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le HCR et l'UNICEF, de partenaires de la société civile, d'ONG et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dès les premiers stades des PSP permet un échange fructueux d'informations, d'idées et de points de vue, ce qui conduit à une meilleure compréhension des capacités d'intervention et crée des possibilités de programmes communs. Le PAM va œuvrer avec ses partenaires, en particulier les autres organismes des Nations Unies au sein des équipes de pays des Nations Unies à des mesures de préparation coordonnées et bénéfiques à toutes les parties, notamment la définition des priorités s'agissant des domaines de collaboration, la formation du personnel et le renforcement des capacités ainsi que les évaluations communes des besoins et analyses en commun de la situation et des risques aux fins de l'alerte rapide et de mesures rapides et coordonnées.

---

<sup>21</sup> OCHA. 2015. Global Humanitarian Policy Forum Summary. 3-4 décembre 2014. New York: OCHA.

38. Le PAM codirige avec la FAO le module mondial de la sécurité alimentaire, et dirige les modules mondiaux de la logistique et des télécommunications d'urgence. Il est également membre permanent du groupe consultatif stratégique du module mondial de la nutrition. En tant que chef de file de modules, le PAM a la responsabilité de garantir la coordination des interventions et de fournir des services communs à la communauté d'aide humanitaire, et aussi de combler des lacunes majeures et de fournir des solutions sur demande. Ces dernières années, il a ainsi assuré les tâches suivantes: le renforcement des capacités d'intervention des partenaires nationaux et internationaux, le maintien de la capacité d'appui en personnel et la constitution de stocks de matériel.
39. Au sein des organismes interorganisations et du système des modules, le PAM va continuer d'assumer son rôle de direction, de travailler avec ses partenaires en vue d'améliorer les mesures de préparation telles que la planification des interventions d'urgence en commun, de promouvoir la planification en commun pour l'élargissement à plus grande échelle de l'appui fourni aux activités de coordination<sup>22</sup> et de veiller à l'obligation redditionnelle. Le PAM s'inspirera des leçons tirées du module mondial de la sécurité alimentaire au Bangladesh, qui était axé presque exclusivement sur la préparation, et a favorisé un sentiment d'appropriation et d'adhésion parmi les membres du module<sup>23</sup>. La préparation est une des priorités de la stratégie 2016-2018 du module de la logistique, qui inclut la formation. La participation des partenariats entre de multiples parties prenantes garantit que le PAM est à même de mobiliser et de partager des connaissances, des compétences, des technologies et des ressources financières, conformément à l'ODD 17.
40. Le PAM gère le réseau d'entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies, qui permet le stockage d'articles de secours et de matériel importants, de façon à ce que le PAM et ses partenaires puissent intervenir plus rapidement et plus efficacement. La plateforme centrale, à Brindisi (Italie), accueille aussi un laboratoire d'innovation, pour les essais de nouveaux produits durables et la création de matériaux d'emballage efficaces. Grâce à ce laboratoire, le PAM et ses partenaires conservent des capacités d'intervention de pointe.
41. Le PAM élargit sa collaboration avec le secteur privé par des modalités qui vont d'accords à long terme avec des fournisseurs de marchandises et des opérateurs de réseau de téléphonie mobile à des accords avec des filières alimentaires de détail et des banques à l'appui des transferts de type monétaire. En tant que membre de l'Alliance mondiale pour la gestion des crises en milieu urbain, le PAM continuera de travailler à la prévention, à la préparation et à la réponse efficace aux crises humanitaires en milieu urbain. Il continuera de travailler avec des centres d'innovation et des entités régionales afin de rester à l'avant-garde des nouvelles idées qui facilitent une meilleure préparation et une meilleure intervention.

**Le PAM et les centres régionaux - Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)**

Le PAM a travaillé avec l'ASEAN et le Centre asiatique pour l'action humanitaire en vue de renforcer la formation consacrée à la logistique d'urgence et de donner un agrément à des logisticiens d'urgence susceptibles d'être déployés dans le cadre des interventions groupées menées par l'ASEAN dans la région.

**d) Responsabilités**

42. Les personnes touchées sont les premiers intervenants dans les situations d'urgence, et elles doivent être au cœur des mesures de préparation. Au final, c'est aux pays qu'incombe la responsabilité de soutenir les mesures locales de préparation, d'évaluer les risques et d'être prêts à intervenir en cas d'urgence. Le PAM a la responsabilité d'aider les pays, à leur demande, à se préparer aux situations d'urgence, et aussi de participer aux interventions d'urgence lorsque la sécurité alimentaire et la nutrition sont menacées.

<sup>22</sup> Coordination du module de la sécurité alimentaire: évaluation stratégique conjointe, février 2017; évaluation conjointe du module mondial de la logistique, août 2012.

<sup>23</sup> FAO/PAM. 2014. *Joint Evaluation of Food Security Cluster Coordination in Humanitarian Action; A Strategic Evaluation*, août 2014, p. vii.

43. Le PAM dans son ensemble est responsable de la préparation, et cette responsabilité se manifeste au niveau mondial, au niveau régional et au niveau des pays. Pour le PAM, la préparation commence au niveau des pays, avec les analyses des risques et de la vulnérabilité qui conduisent aux mesures de préparation et au renforcement des capacités, en partenariat avec les pouvoirs publics nationaux et locaux, la société civile, les organismes des Nations Unies et les ONG. Les bureaux régionaux procèdent aux analyses des risques et de la vulnérabilité en adoptant un point de vue régional, et aident les bureaux de pays pour l'alerte rapide, la préparation et la planification des opérations. Au niveau mondial, c'est le Siège qui doit veiller à la préparation du Programme dans son ensemble, en élaborant des politiques, des outils tels que le Guide pour la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de catastrophe et des formations telles que FASTER pour aider les bureaux de pays et les bureaux régionaux.

## **Mesurer les résultats**

44. Le PAM a des bases solides en matière de préparation. La présente politique repose sur ces bases et renforce l'intégration de la préparation dans l'ensemble du Programme, afin qu'il soit prêt à intervenir. Le PAM va mesurer les résultats, en se concentrant sur l'objectif principal de la politique – intervenir avec efficacité, efficacité et rapidité dans les situations d'urgence – et sur les mesures prises pour renforcer la préparation en son sein, aider les gouvernements et les communautés à renforcer leurs capacités, et consolider et renforcer les partenariats.
45. Étant donné que la politique prévoit différentes mesures qui seront prises par les bureaux de pays, les bureaux régionaux et le Siège, on aura besoin de différentes méthodes pour mesurer les résultats. On utilisera le Guide pour la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de catastrophe, par le biais de son système de suivi, comme un indicateur de préparation, ainsi que l'incorporation de mesures de préparation dans les PSP et les mesures visant à améliorer la préparation organisationnelle. Les résultats seront présentés dans des rapports annuels sur les résultats.
46. Il est plus compliqué de mesurer les effets à long terme, car il est difficile de mettre en évidence les liens de cause à effet. Cela étant, on pourra utiliser la méthode de la rentabilité de l'investissement pour élaborer une base de données factuelles sur les mesures qui sont les plus efficaces. Cette méthode pourra être utilisée dans certains pays et certaines régions pour évaluer l'impact de l'action menée. L'indice des capacités de préparation aux situations d'urgence, qui aide à déterminer l'état de préparation du pays, peut également aider à la fois à définir le niveau initial et à mesurer les résultats au fil du temps, en collaboration avec les gouvernements.

## **Stratégies, politiques et cadres qui renforcent la politique relative à la préparation**

47. La préparation aux situations d'urgence est un élément essentiel du Plan stratégique et de la feuille de route intégrée du PAM<sup>24</sup>. Grâce aux PSP, les bureaux de pays peuvent voir la préparation des interventions humanitaires sous une perspective de long terme qui permet d'inclure l'aide d'urgence vitale dans les efforts déployés sur plusieurs années en vue de réduire les besoins et la vulnérabilité.
48. Dans la politique du PAM en matière de réduction des risques de catastrophe<sup>25</sup> et dans la politique en matière de résilience, la préparation aux situations d'urgence est vue d'une manière plus large et doit permettre à la fois de répondre aux besoins immédiats de sécurité alimentaire et de nutrition, et de renforcer la capacité des personnes et des pays en proie à l'insécurité alimentaire à gérer les risques futurs et à renforcer leur résilience. Dans le point sur la politique du PAM en matière de filets de sécurité<sup>26</sup>, on souligne combien il est important de mettre en place des systèmes nationaux de filets de sécurité et de les déployer à plus grande échelle lorsque des chocs surviennent.

---

<sup>24</sup> WFP/EB.2/2016/4-A/1/Rev.2\*.

<sup>25</sup> WFP/EB.1/2009/5-B.

<sup>26</sup> WFP/EB.A/2012/5-A.

49. Les politiques du PAM relatives aux principes humanitaires (2004), à la protection humanitaire (2012) et au rôle du PAM en matière de consolidation de la paix dans les situations de transition (2013) soulignent que les activités du PAM dans les situations d'urgence doivent être guidées par les principes humanitaires d'humanité, d'impartialité, de neutralité et d'indépendance opérationnelle. Le PAM doit compter sur ses partenaires et les autres acteurs s'agissant de respecter le caractère humanitaire de son travail.
50. Conformément à la politique en matière de gestion globale des risques (2015)<sup>27</sup>, la gestion des crises, les mesures visant à la continuité des opérations, à la sécurité et au rétablissement des technologies de l'information après une catastrophe et les initiatives y afférentes sont mises en conformité avec les approches suivies à l'échelle du système des Nations Unies s'agissant de la gestion des crises et de la résilience organisationnelle. On évaluera régulièrement ces systèmes pour s'assurer qu'ils conviennent à leur usage, et on les renforcera pour répondre aux besoins du PAM, qui ne cessent d'évoluer.
51. Plusieurs politiques transversales alimentent l'approche du PAM en matière de préparation aux situations d'urgence. Dans la politique du PAM en matière de renforcement des capacités<sup>28</sup>, on souligne les contributions du PAM aux capacités locales et nationales. Dans la politique en matière de nutrition<sup>29</sup>, on souligne combien il est important de satisfaire les besoins en nutriments avant, pendant et après les situations d'urgence, et de veiller à ce que la nutrition soit prise en considération dans les mesures de préparation aux situations d'urgence. La politique en matière de problématique hommes-femmes<sup>30</sup> guide la conception des programmes et permet de prendre en considération l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans toutes les activités, afin d'assurer la sécurité alimentaire et de répondre aux divers besoins nutritionnels des femmes, des hommes des filles et des garçons.

---

<sup>27</sup> WFP/EB.A/2015/5-B.

<sup>28</sup> WFP/EB.2/2009/4-B.

<sup>29</sup> WFP/EB.1/2017/4-C.

<sup>30</sup> WFP/EB.A/2015/5-A.



## Recueil des politiques, circulaires et directives relatives à la préparation aux situations d'urgence

Aux termes de son Statut, le PAM doit "favoriser la continuité entre secours d'urgence et développement en donnant la priorité aux activités de prévention des catastrophes, de préparation et d'atténuation de leurs conséquences"<sup>31</sup>.

WFP/EB.1/2017/4-C – Politique en matière de nutrition  
 WFP/EB.1/2017/4-B/Rev.1\* – Politique environnementale  
 WFP/EB.1/2017/4-A/Rev.1\* – Politique en matière de changement climatique  
 WFP/EB.2/2016/5-B/1/Rev.1 – Examen du cadre de financement  
 WFP/EB.2/2016/4-C/1/Rev.1\* – Politique en matière de plans stratégiques de pays  
 WFP/EB.2/2016/4-B/1/Rev.1\* – Cadre de résultats institutionnels pour 2017–2021  
 WFP/EB.2/2016/4-A/1/Rev.2\* – Plan stratégique du PAM pour 2017–2021  
 WFP/EB.A/2015/5-D – Politique en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire  
 WFP/EB.A/2015/5-C – Politique de renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition  
 WFP/EB.A/2015/5-B – Politique en matière de gestion globale des risques  
 WFP/EB.A/2015/5-A – Politique en matière de problématique hommes-femmes (2015–2020)  
 WFP/EB.2/2014/4-B – Stratégie du PAM en matière de personnel  
 WFP/EB.A/2014/5-B – Stratégie institutionnelle du PAM en matière de partenariat pour 2014–2017  
 WFP/EB.2/2013/4-A/Rev.1 – Le rôle du PAM en matière de consolidation de la paix dans les situations de transition  
 WFP/EB.1/2012/5-B/Rev.1 – Politique du PAM en matière de protection humanitaire  
 WFP/EB.2/2009/4-B – Politique du PAM en matière de renforcement des capacités  
 WFP/EB.1/2009/5-B – Politique du PAM en matière de réduction des risques de catastrophe  
 WFP/EB.1/2006/5-B/Rev.1 – Note sur l'accès aux populations à des fins humanitaires et conséquences pour le PAM  
 WFP/EB.1/2005/4-A/Rev.1 – Définition des situations d'urgence  
 WFP/EB.A/2004/5-C – Principes humanitaires  
 WFP/EB.2/2015/4-B – Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective  
 WFP/EB.A/2015/7-B – Rapport succinct de l'évaluation du Programme de renforcement des capacités de préparation et d'intervention en cas de crise du PAM (2011–2014)  
 WFP/EB.A/2012/5-H – Programme du PAM pour le renforcement des capacités de préparation et d'intervention en cas de crise  
 OED2016/012 – Gestion de la continuité des opérations du PAM  
 OED2016/011 – Gestion des crises au PAM  
 OED2016/010 – Gestion de la résilience organisationnelle  
 OED2015/014 – Protocoles d'activation des interventions d'urgence du PAM  
 OM2014/003 – Préparation axée sur l'action, état de préparation et intervention – Guide pour la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de catastrophe  
 OED2013/016 – Rôle de chef de file du PAM au sein des modules d'action groupée du Comité permanent interorganisations  
 OED2013/015 – Rôle des directeurs de pays dans l'équipe de pays pour l'action humanitaire

---

<sup>31</sup> Statut, Règlement général, Règlement financier et Règlement intérieur du Conseil d'administration, janvier 2014, Article II, 2(b): "Pour s'acquitter de ce mandat, le PAM met en œuvre, sur demande, des programmes, des projets et des activités mobilisant l'aide alimentaire pour ce qui suit: [...]favoriser la continuité entre secours d'urgence et développement en donnant la priorité aux activités de prévention des catastrophes, de préparation, d'atténuation de leurs conséquences, et aux activités consécutives de relèvement".

## Liste des sigles utilisés dans le présent document

COMET	outil des bureaux de pays pour une gestion efficace
DFID	Ministère britannique du développement international
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FASTER	Formation fonctionnelle et d'appui pour les interventions d'urgence
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
LESS	Système d'appui à la gestion logistique
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
ODD	Objectif de développement durable
ONG	Organisation non gouvernementale
PSP	Plan stratégique de pays
SCOPE	système de gestion des opérations en espèces
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNISDR	Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes